

ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE
Rue François Ier
41 230 COURMEMIN
Tel : 02.54.83.92.87
Email : ec-courmemin@ac-orleans-tours.fr

Compte-rendu du 3ème conseil d'école
R.P.I. Courmemin / Vernou-en-Sologne
Séance du 14 juin 2024

Le conseil d'école s'est réuni le mardi 14 juin 2024 à 18h00, dans la salle du conseil municipal de Courmemin

Étaient présents :

M. Chantier, maire de Courmemin
M. Deguine, maire de Vernou-en-Sologne
Mme Duval, adjointe au maire de Courmemin
M. Guichard, adjoint mairie de Vernou-en-Sologne
M. Blanc, Délégué Départemental de l'Éducation Nationale
Mme Bernard, représentante des parents d'élèves de Vernou-en-Sologne
Mme Mathieu, M. Boubet, Mme Rolo représentants des parents d'élèves de Courmemin
Mme Martineau, enseignante à l'école de Vernou-en-Sologne
Mme Cellier, enseignante à l'école de Courmemin
Mme Vest, directrice de l'école de Courmemin
Mme Cormery, directrice de l'école de Vernou-en-Sologne

Étaient absents -excusés :

Mme Gateur, Inspectrice de l'Éducation Nationale de la circonscription de Romorantin
Les membres du Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté (Pôle ressources)
Mme Junges Lucie (enseignante, complément de service de Mme Vest)
Mme Bertin, RPE de Courmemin
Mmes Peris, Segart, Martinez, RPE de Vernou-en-Sologne

Présidente de séance : Mme Vest
Secrétaire de séance : Mme Cellier

Avant d'aborder l'ordre du jour, Mme Vest demande s'il y a des remarques sur le précédent compte-rendu du conseil d'école du 23 février 2024. En l'absence, ce dernier est approuvé.

POINT 1 : ORGANISATION PEDAGOGIQUE RENTREE 2024

En cette fin d'année scolaire 2023/2024, les effectifs sont les suivants pour Courmemin :

- Mme Cellier : 7 PS et 8 MS soit un total de 15 élèves
- Mme Vest et Mme Junges : 11 GS et 10 CP soit un total de 21 élèves

Pour la rentrée 2024/2025, les effectifs ayant baissé, Mme Vest a souhaité, avec l'accord de Mme Cellier, modifier l'organisation pédagogique en regroupant dans une classe les 3 niveaux de maternelle et de faire une classe avec seulement des CP :

- Classe de PS-MS-GS : 5 PS- 7 MS et 7 GS soit un total de 19 élèves (1 départ-1 arrivée)
- Classe de CP : 14 CP (11 GS actuellement + 2 redoublements + 1 arrivée)

Les GS participeront à des séances de sport avec les CP au cours de l'année (à l'école, pour la piscine).

La baisse des effectifs impacte aussi les atsems puisqu'en effet Claudia Carrica, atsem des PS/MS ne verra pas son contrat renouvelé pour 2024/2025.

Mme Vest reprendra à plein temps.

Pour Vernou, les effectifs actuels sont :

- Mme Martineau : 10 CE1 et 9 CE2 soit un total de 19 élèves
- Mme Cormery : 7 CM1 et 8 CM2 soit un total de 15 élèves

Pour la rentrée 2024/2025, l'organisation pédagogique sera la suivante :

- Classe de CE1/CE2 : 7 CE1 et 10 CE2 soit un total de 17 élèves (1 maintien CE1 + 1 maintien CE2)
- Classe de CM1/CM2 : 9 CM1 et 4 CM2 soit un total de 13 élèves (2 départs en CM2 + 1 maintien CM1)

A Courmemin, une porte-ouverte a été organisée le mardi 14 mai après la classe à l'école pour accueillir les futures PS avec leur famille. Malheureusement seulement 2 familles ont pu être présentes. Les autres enfants ont pu cependant venir voir leur future maîtresse et leur future classe ultérieurement.

Mme Vest organise cette année une rentrée d'informations pour les parents des futurs CP le mardi 18 juin à 18h00. L'objectif de cette réunion est de préparer les parents aux attentes de ce niveau.

Le mardi 4 juin, à 18h, les futurs CE1 ont été accueillis avec leurs parents à l'école de Vernou-en-Sologne afin de leur faire visiter leur nouvelle école et de procéder à leur inscription.

POINT 2 : PROJETS ET SORTIES SCOLAIRES

A Courmemin :

Le mardi 12 mars : intervention de la Mobiklasse dans les 2 classes ; les enfants ont pu au travers de jeux, et d'une mascotte découvrir l'Allemagne. Ce projet avait déjà été mentionné lors du 2ème conseil d'école.

Le Carnaval a eu lieu le vendredi 29 mars ; au programme : défilé autour du lotissement et préparation de crêpes ; nous remercions Mme Mathieu de l'APE qui a permis de faire de ce défilé un événement festif. En effet, elle a décoré avec l'aide d' Yvan, l'employé communal, le tracteur et a offert aux

enfants des sifflets soufflants.

Projet danse : rappel : 4 séances : 18/3-25/3-2/4 et le 12/4. Coût total : 700 euros. La totalité du projet a été pris en charge par la Mairie de Courmemin que nous remercions.

13 Mai : sortie au centre équestre de Vernou : découverte du monde de l'équitation et lien avec les épreuves aux JO. Chaque enfant a reçu à la fin des jeux une médaille ; puis pique-nique suivi d'une après-midi jeux à l'étang de Vernou.

Rappel du financement : les activités au centre équestre étaient gratuites.

Coût du transport : 144,82 euros (somme avancée par la coopérative scolaire en attente du remboursement des Mairies).

Projet de classe :

GS/CP : 2 sorties forêt dont le but était de travailler sur la flore et sur le renforcement de la cohésion de groupe.

PS/MS : Ecole de la forêt-bilan

Les sorties ont eu lieu tous les 15 jours cette année, sur le site de l'étang communal ou en promenade. Une dernière séance se déroulera le 2 juillet.

Le mardi 28 mai, la classe s'est notamment rendue à la chèvrerie de BANGUIN à Courmemin où les enfants ont pu découvrir les animaux et leurs petits.

Je remercie les parents qui nous ont accompagnés tout au long de cette année. L'école de la forêt sera reconduite l'année prochaine.

A l'école de Vernou-en-Sologne :

Le mardi 12 mars, toute la journée, les élèves de CM1/CM2 se sont rendus au centre Matra de Romorantin pour passer le permis vélo. Cette formation est gratuite ; seul le transport en car est payant (pris en charge par les mairies pour un montant de 193,60 euros).

Un carnaval a été organisé le vendredi 29 mars : les enfants pouvaient alors venir déguisés.

Le matin, les élèves ont préparé des crêpes et l'après-midi ils ont pu faire des jeux et déguster leurs crêpes.

La classe de CE passera le permis piéton fin juin.

Les deux classes ont passé une journée à Paris le mardi 7 mai. Au programme : visite de la Tour Eiffel, pique-nique sur les bords de Seine, balade en bateau-mouche, visite de l'exposition « Spot 24 » sur les Jeux Olympiques, goûter au jardin des Tuileries et pour finir achat d'un petit souvenir. Le coût de cette sortie : 1499 euros pour le car (339,70 euros mairie de Vernou et 1159,30 coopérative scolaire) et 497,10 euros pour les activités. Les familles ont participé à hauteur de 20 euros par enfant. Le reste a été pris en charge par les mairies et la coopérative scolaire.

Les deux classes ont participé à la réalisation d'une fresque sur un mur de la cour, avec une plasticienne de Romorantin, Mme Valérie Lugon. Les élèves ont élaboré en amont le croquis de la fresque sur papier puis le dessin a été reproduit sur le mur et pour finir les élèves ont peint. La plasticienne est intervenue sur 5 journées. Le coût de cette intervention est de 1449 euros pris en charge par la mairie de Vernou-en-Sologne. La peinture a également été financée par la mairie

de Vernou.

Les enseignantes tiennent à remercier l'intervenante, Mme Lugon, pour son professionnalisme ainsi que la mairie de Vernou pour son implication financière dans le projet.

L'inauguration de la fresque aura lieu le vendredi 21 juin à 18h15.

Le vendredi 21 juin, des olympiades seront organisées entre les deux écoles du RPI. Les classes de Vernou se rendront à pied jusqu'à Courmemin, empruntant les chemins communaux. Elles rejoindront les deux classes de Courmemin pour un pique-nique. L'après-midi, tous les élèves seront répartis dans des groupes et participeront à des jeux sportifs. Des récompenses seront ensuite remises aux enfants et un goûter clôturera cette journée. Les élèves habitant Vernou prendront le car pour rentrer à l'école de Vernou ; les élèves habitant Courmemin seront récupérés par les familles à l'école de Courmemin. L'événement pourra être annulé et reporté en fonction de la météo.

La remise des récompenses pour les élèves de CM2 aura lieu le mardi 2 juillet par la mairie de Vernou-en-Sologne : les élèves se verront remettre une clé USB et une calculatrice. Un livre leur sera également offert par le ministère de l'Éducation Nationale dans le cadre de l'opération « Un livre pour les vacances ». Cette année, la nature est à l'honneur à travers le livre « L'homme qui plantait des arbres » de Jean Giono.

La fête d'école a lieu le vendredi 28 juin à Courmemin. L'APE organise une kermesse dès 16h30. Les enseignantes présenteront le spectacle des enfants à 18h. Un mot a été donné aux familles dans les cahiers de liaison, notamment pour les informer de la possibilité de réserver des repas et rechercher des bénévoles.

La mairie de Vernou prendra en charge la déclaration SACEM

POINT 3 : Santé et sécurité :

Visite médicale pour les PS organisée par la PMI. 2 infirmières sont venues le lundi 15 et jeudi 18 avril pour faire un dépistage audition-vision-langage-motricité. A l'issue de ce dépistage, le carnet de santé de l'enfant a été complété et les familles ont été contactées si cela s'avérait nécessaire (information d'un problème détecté et si besoin envoi vers un spécialiste ou demande d'observations à faire). Ce bilan est obligatoire.

Le 2nd exercice incendie a été réalisé :

- le 8 avril 2024 pour l'école de Courmemin. Temps d'évacuation : 2,32 min pour rejoindre le point de rassemblement pour les GS (le chemin est plus long pour cette classe, qui doit passer par l'arrière du bâtiment pour rejoindre le point de rassemblement). Le scénario choisi : alarme déclenchée inopinément pendant les activités pédagogiques des enfants.

- le mardi 21 mai à l'école de Vernou-en-Sologne (temps d'évacuation : 1 min / alarme déclenchée à 10h).

Un exercice attentat-intrusion sera organisé par la mairie de Vernou, sur le temps de la cantine, le mardi 25 juin.

POINT 4 : Coopérative scolaire

Pour Courmemin :

Recettes

- Participation des familles : 385 euros
- Photos de classe : 240,5 euros
- Vente des citrouilles : 145,5 euros
- Don APE les petits solognots : 750 euros
- Subvention annuelle mairie : 300 euros
- Remboursement transport des mairies de Vernou et de Courmemin
- * Parc Floral (sortie n-1): 572 euros

Dépenses

- Adhésion OCCE et assurances : 104,38 euros
 - Frais de tenue de compte : 6,75 euros
 - Pharmacie : 22,75 euros
 - Matériel pédagogique (cuisine, jeux, activités manuelles, école du dehors, livres projet JO...) : 722,08 euros
 - Abonnement magazine de classe : 64 euros
 - Cadeaux Noël : 338,61 euros
 - Avance sur transport Simplon pour sortie écurie de Vernou : 144,82 euros
- En septembre, le solde étaient de 1297,50
A ce jour, il est de 1784 euros

Pour Vernou :

Les recettes (3811,13 euros)

- la participation volontaire des familles : 495 euros
- les photos de classe : 235,80 euros
- les dons : 750 euros de l'APE + 80 euros du comité des fêtes de Vernou + 160 euros quête concert de Noël + 34 euros tombola organisée par un parent/exposant lors du marché de Noël
- vente des petits sablés : 435 euros
- marché de Noël : 309,50 euros
- vente des objets de Noël aux familles : 218 euros
- versement des familles pour la sortie à Paris : 660 euros
- remboursement car sortie parc floral 2022/2023 (mairie de Courmemin) : 213,83 euros
- remboursement car Open d'Orléans (mairie de Vernou) : 220 euros

Les dépenses (3409,12 euros)

- la cotisation et l'assurance OCCE : 87,50 euros
- les sorties éducatives : 220 euros (transport Open d'Orléans) + 935 euros (intervenante musique) + 497,10 euros (Paris : Tour Eiffel/bateau-mouche/expo) + 96,80 euros (transport Matra Romorantin) + 1159,30 euros (transport en car Paris)
- les achats divers pour les classes (arts visuels, cuisine, etc.) : 398,22 euros
- frais de tenue de compte : 15,20 euros

En septembre, le solde était de 1159,51 euros. A ce jour, il reste 1561,52 euros.

La clôture des comptes se fait au 31 août, un point définitif des coopératives scolaires sera

présenté lors du premier conseil d'école de l'année 2024/2025.

La question sur la gratuité des frais bancaires est posée par les représentants de parents d'élèves : dans la plupart des banques, ces frais sont gratuits pour les associations.

Les banques sont imposées aux coopératives scolaires. La question de la gratuité sera posée à l'OCCE fédérative.

POINT 5 : Piscine

Un bilan de l'année 2023/2024 est réalisé :

Les 3 classes du RPI (GS/CP, CE1/CE2, CM1/CM2) ont bénéficié d'un cycle natation à la piscine de Romorantin les jeudis matins. Ces séances sont financées par les mairies (piscine + transport).

Les enseignantes tiennent à remercier très sincèrement les accompagnateurs pour leur participation indispensable : Mme Péris, Mme Ségart, M. Rousseau, M. Miossec, Mme Janvier, Mme Salomé et Mme Lohkareff.

A ce jour, les écoles n'ont pas reçu le planning pour l'année scolaire 2024/2025.

Les enseignantes tiennent d'ores et déjà à lancer un appel aux accompagnateurs pour l'année prochaine : en effet, si le nombre d'accompagnateurs est insuffisant, les élèves ne pourront pas aller à la piscine.

Un mot sera transmis aux familles des GS pour solliciter de nouveaux accompagnateurs.

Mme Vest souhaiterait changer le créneau horaire (actuellement le matin) car l'après-midi les enfants sont très fatigués de la séance du matin.

POINT 6 : TRAVAUX ET AMENAGEMENTS

Nous remercions la Mairie de Courmemin pour l'achat d'un nouveau tapis de sol dans la classe de Mme Cellier et pour les 2 nouvelles tables pour la classe de Mme Vest.

Travaux/aménagements pour Courmemin à prévoir :

- Ligne blanche dans la cour à repeindre,
- Panier de basket fixé au mur : les attaches ne tiennent plus,
- Créer des marelles, des lignes graphiques dans la cour de l'école (peinture + aide parents)
- Une poubelle jaune pour le tri des papiers à l'intérieur de l'école,
- Remettre du sable dans les bacs à sable

A Vernou :

Dans le cadre du PPMS-AI, il avait été demandé lors du précédent conseil d'opacifier la porte extérieure de la classe des CE. Un rideau occultant a été installé durant les vacances de février.

En ce qui concerne les PAI de certains élèves, des boîtes à médicaments verrouillables vont être mises à disposition dans chacune des classes.

Les classes vont être repeintes durant les vacances d'été. Un tableau blanc doit être installé dans la classe des CE pour permettre de faire un coin regroupement.

Un apport de cailloux doit être effectué dans la cour durant les vacances d'été.

Il reste à réfléchir à l'aménagement de rangement pour les jeux de cour.

POINT 7 : QUESTIONS DIVERSES

Mme Vest a fait une nouvelle demande de service civique.

Question pour la mairie de Courmemin : une famille souhaiterait que les enfants soient accompagnés aux toilettes par un adulte et non par un camarade car leur enfant serait tombé sur ce temps-là.

Un mail avait déjà été envoyé par cette famille à la Mairie et l'école était en copie. Une réponse avait alors été apportée par Mme Vest pour préciser que l'enfant était tombé sur le temps scolaire et non sur le temps garderie.

M. Chantier rappelle que la garderie est sous législation de la mairie et non de l'Education Nationale. Deux personnes adultes sont responsables de la garderie jusqu'à 8h15 puis un adulte. Les atsems s'assurent que l'enfant est surveillé sachant qu'un autre adulte est présent dans les locaux où sont les sanitaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15

A Courmemin, le 14 juin 2024.

La secrétaire de séance,

Delphine Cellier



La directrice,

Stéphanie Vest

